

Amendements

Budget de
fonctionnement **2013**

Présentation à l'intention
des membres
de la Commission sur les finances
et l'administration

(volets municipal et d'agglomération)

Le 6 décembre 2012

Montréal 

- Les amendements proposés au budget de 2013
- Les prochaines étapes



Les amendements proposés
au budget de 2013

- L'amendement # 1 propose l'élimination de la croissance de la charge fiscale de 1,1 % de l'eau pour les Montréalais en 2013
- Cette augmentation de charge fiscale représente 32,0 M\$ de revenus au budget du conseil municipal

Corrections au budget 2013 en conséquence de la proposition d'amendement # 1

	<u>Agglo</u>	<u>Local</u>	<u>Total</u>
Réduction de la quote-part spéciale de l'eau	(36,4 M\$)		
Réduction de l'affectation à la réserve	36,4 M\$		
Réduction de la taxe spéciale de l'eau		(32,0 M\$)	
Réduction de la charge de quote-part (81,2%)		29,6 M\$	
Réduction de l'affectation à la réserve		2,4 M\$	
Réduction de la taxe spéciale de l'eau			(32,0 M\$)
Réduction de la quote-part – villes reconstituées			(6,8 M\$)
Réduction des affectations aux réserves			38,8 M\$

Hausse totale des quotes-parts des villes reconstituées

Avant modifications : 10,1 M\$ ou 2,6 %

Après modifications : 3,3 M\$ ou 0,85 %

L'amendement # 2 propose d'apporter des modifications au budget de 2013 de la Ville afin de limiter à l'inflation la hausse moyenne des tarifs de la STM.

Limitation à l'inflation de la hausse moyenne des tarifs de la STM

Effets :

- ▶ Augmentation additionnelle de 5 M\$ de la contribution régulière de la Ville de Montréal qui est portée en 2013, de 372,9 M\$ à 387,9 M\$.
- ▶ Augmentation de l'allègement du coût des régimes de retraite de 5 M\$ (75 M\$ à 80 M\$). Cette augmentation est appliquée au budget d'agglomération (41,2 M\$ à 46,2 M\$).
- ▶ La répartition initiale du corridor passe de 45 % (local) / 55 % (agglo) à 42 % (local) / 58 % (agglo).
- ▶ Aucun impact sur les quotes-parts d'agglomération.

			Écart	
			M\$	%
Budget global de la Ville de Montréal	Amendé	4 878,8 M\$	135,1	2,8
	<i>Initial</i>	<i>4 873,8 M\$</i>	<i>130,1</i>	<i>2,7</i>
Agglomération¹	Amendé	2 627,2 M\$	35,9	1,4
	<i>Initial</i>	<i>2 622,2 M\$</i>	<i>30,9</i>	<i>1,2</i>
Local^{1,2}	Amendé	2 272,3 M\$	99,3	4,6
	<i>Initial</i>	<i>2 272,3 M\$</i>	<i>99,3</i>	<i>4,6</i>

¹ Incluant les transactions interentités de 20,7 M\$.

² Excluant les quotes-parts de la Ville de Montréal pour le financement des activités d'agglomération.

Budget de la Ville de Montréal

- Croissance des charges fiscales des Montréalais : 2,2 % vs 3,3 %
- Croissance des quotes-parts des villes reconstituées : 0,9 % vs 2,6 %
- Croissance de la réserve de l'eau : 52,9 M\$ vs 89,3 M\$
- Croissance de la contribution de la Ville à la STM : 15 M\$ vs 10 M\$
- Allègement - régimes de retraite : 80 M\$ vs 75 M\$

Budget de la STM

- Croissance de la tarification à l'inflation : CAM 2 % vs 3 %
- Croissance de la contribution reçue de la Ville par la STM : 15 M\$ vs 10 M\$



Les prochaines étapes

Budget de la Ville de Montréal

- ▶ En plus du certificat du trésorier, 21 tableaux et 4 graphiques seront remplacés dans le budget de fonctionnement 2013 déposé le 30 octobre 2012 pour les amendements apportés

Un document budgétaire corrigé sera produit une fois les amendements et le budget déposé le 30 octobre 2012 adoptés

Budget de la STM

- ▶ Budget corrigé tel qu'adopté par le Conseil d'administration de la STM, le 5 décembre.

ÉTAPES

DATE

Adoption par le conseil municipal du budget de fonctionnement de 2013 de la Ville de Montréal

10 décembre 2012

Adoption par le conseil d'agglomération du budget de fonctionnement de 2013 de la Ville de Montréal

13 décembre 2012

FIN
DE LA
PRÉSENTATION

Budget de
fonctionnement **2013**

M E R C I

Montréal 